

PRIX HOMMAGE FRANÇOIS-GENDRON



OBJECTIF DU PRIX HOMMAGE FRANÇOIS-GENDRON

Le Prix Hommage François-Gendron vise à souligner l'apport d'une personne ayant contribué de façon significative au développement (social, économique, culturel, mécénat, etc) de l'Abitibi-Ouest. Cette personne possède la reconnaissance de ses pairs et son engagement envers le territoire ne fait aucun doute.

PROCESSUS DE SÉLECTION

Le comité de sélection est composé de 4 membres; un président et trois membres. Seul les trois membres ont un droit de vote. Le travail du comité de sélection consiste à analyser les candidatures reçues en se basant sur les critères énoncés dans le présent document.

REMISE DU PRIX HOMMAGE

Le Prix Hommage François-Gendron sera attribué de façon annuelle. Le lauréat ou la lauréate recevra cet honneur lors du conseil d'administration de la MRC d'Abitibi-Ouest du mois d'octobre.

CRITÈRES D'ÉVALUATION

Certains critères seront pris en considération pour l'obtention du Prix Hommage François-Gendron.

- Avoir contribué de façon significative au développement de l'Abitibi-Ouest;
- Avoir consacré temps et énergie pour une cause, un organisme, une association, etc ;
- Avoir eu des retombées bénéfiques et mesurables dans le milieu.

ADMISSIBILITÉ

Le concours est ouvert à l'ensemble de la population de l'Abitibi-Ouest.

COMMUNICATIONS AVEC LES RÉCIPENDAIRES, LES CANDIDATS ET LES PERSONNES QUI LES ONT PROPOSÉS

Lorsque l'évaluation des candidatures est complétée, seul le récipiendaire et les personnes qui les ont proposés seront contactés.

AUTORISATIONS

Une fois que le jury aura désigné le récipiendaire, ce dernier devra accepter sa nomination et confirmer sa présence lors de la remise du prix.

SOUMETTRE UNE CANDIDATURE

Les personnes qui souhaitent soumettre une candidature doivent le faire en remplissant le formulaire *Appel de candidatures*, disponible dans la section Concours du www.mrcao.qc.ca.

Une fois complété, retournez le formulaire par courriel à prixhommage@mrcao.qc.ca ou en personne ou par la poste à la MRC d'Abitibi-Ouest;

MRC d'Abitibi-Ouest
Prix Hommage François-Gendron
11, 5e Avenue Est
La Sarre QC J9K 1K7

Les renseignements suivants sont requis lors du dépôt d'une candidature :

- Un bref résumé (250 à 500 mots) précisant les raisons pour lesquelles la personne proposant la candidature estime que son candidat mérite considération par le jury;
- Une description détaillée de la personne ou de l'organisme et des réalisations qui le ou la caractérise, y compris les hommages et les titres reçus. Y joindre une copie de tous documents pertinents appuyant la candidature.

DATE LIMITE POUR SOUMETTRE UNE CANDIDATURE

31 octobre 2025

CONFIDENTIALITÉ

Les membres du jury s'engagent à garder confidentiels tous les renseignements en leur possession.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Pour de plus amples renseignements sur le Prix Hommage François-Gendron, nous vous invitons à joindre la MRC d'Abitibi-Ouest au 819-339-5671 ou par courriel au [*prixhommage@mrcao.qc.ca*](mailto:prixhommage@mrcao.qc.ca).

